

ECO QUARTIER DE BONNE

Grand Prix National Eco-quartier 2009



Bonne Energie : bâtiment de bureaux à énergie positive

Visite Guidée

Mercredi 25 janvier 2012

18 h 30 – 20 h 30

Coût : 8 €

Aménagé sur l'ancienne Caserne de Bonne, ce nouveau quartier d'habitations et d'activités d'une superficie de 8.5 ha est à la pointe de l'éco-technologie.

Il a été récompensé en 2009 pour ses qualités environnementales par un jury qui l'a défini comme un « exemple en matière de recyclage, porteur d'excellence globale », qui « répond aux enjeux du développement durable et illustre l'esprit du Grenelle de l'Environnement ».

Le concept d'éco-quartier prend en compte l'utilisation de l'eau et en particulier la récupération des eaux de pluie, le tri et le recyclage des déchets, le maintien de la biodiversité et des espaces verts, l'accès au transport et à la mixité sociale, tout en mettant l'accent sur le développement économique.

Isolation, énergie solaire, végétalisation de l'espace, économie d'eau et d'électricité et récupération de chaleur sont les maîtres mots.

L'éco-quartier de Bonne comprendra à terme 850 logements, un parc urbain écologique de 5 ha et 16 000 m² de commerces, 6 000 m² de bureaux, une résidence étudiante et une école primaire.



L'esplanade Général Alain le Ray

Le parcours de visite permettra de découvrir les spécificités architecturales, techniques et écologiques de ce quartier dont les logements sont conçus pour offrir une efficacité énergétique exemplaire et économiser chacun une tonne de CO²



Ecole élémentaire bioclimatique Lucie Aubrac